**Inscription**

**Déroulement des inscriptions**

**Documents nécessaires à l’inscription :** **Tout dossier incomplet ne sera pas validé.**

1) Formulaire d’inscription dûment rempli   
2) La photocopie de la pièce d’identité de l’élève

3) Deux photos d’identité (nouveaux inscrits et les "élèves enfants" anciens et nouveaux élèves)  
4) Le règlement en espèces ou par chèque à l’ordre du Centre culturel de Chine   
  (pas de règlement par carte bleue).

*Les chèques seront encaissés à partir de la troisième semaine des cours.*5) L’attestation d’assurance extrascolaire pour les élèves non majeurs.

**Sessions d’inscription :**

**Du 1 au 25 juin :** du lundi au samedi 10h-12h30/14h-18h  
**Du 27 juin au 13 juillet :** du lundi au vendredi 10h-12h30/14h-18h  
**Du 16 aout au 9 septembre :** du lundi au vendredi 10h-12h30/14h-18h  
**Du 10 septembre au 30 septembre  :** du lundi au samedi 10h-12h30/14h-18h  
**ATTENTION : RENTREE des classes -\_à partir du lundi 19 septembre**

**Frais d’inscription :**

Cours de langue chinoise :

▪ Cours de 1h30 (45h/an) : 452€. (412€ pour les étudiants sur présentation d’un justificatif)

▪ Cours intensif (90h/an): 769€.(702€ pour les étudiants sur présentation d’un justificatif)

*- 15% pour les enfants (soit 384€ pour un cours de 1h30)*

*- 30% sur le 2ème cours de langue le moins cher pour la même personne*

*- 10% sur le cours de langue moins cher pour un membre d'un même livret de famille*

*- Un supplément de 50€ de frais de dossier sera demandé pour les inscriptions financées par l’entreprise.*

Cours et ateliers de **culture chinoise** (cours adultes)

▪ Cours de calligraphie et de peinture chinoises (21 séances/an) 635€

▪ Atelier Art de la santé ( 30 ateliers/an ) 527€

▪ Atelier de la musique chinoise: (Cithare chinoise, violon chinois, luth pipa, 10 ateliers ) 216€ (-50% pour -14 ans, -30% pour -26 ans)

▪ Atelier de la cérémonie de thé ( 8 ateliers ) 142€

**Remboursement :**

▪ **En cas d’abandon, le Centre Culturel de Chine ne procédera au remboursement que durant les deux premières semaines de la rentrée. Il est donc obligatoire de nous faire part de votre souhait d'annulation avant la fin de la deuxième semaine de cours.**